







Communiqué de presse commun de l'UMIH, GNI, UNIMEV, USC et COSMOS.

4 décembre 2021

Les secteurs HCR, événementiel, sport et tourisme demandent au gouvernement d'accélérer sa stratégie d'incitation vaccinale

A quelques jours des fêtes de fin d'année, de nouvelles restrictions sanitaires pourraient être annoncées lundi par le Gouvernement à l'issue d'un Conseil de Défense Sanitaire.

Face à cette perspective, les secteurs HCR, monde de la nuit, événementiel, sport, loisir et tourisme souhaitent alerter sur leur situation d'extrême fragilité après avoir été lourdement frappés par 18 mois de crise sanitaire et de mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. A titre d'exemple, les salles de sport ont subi une fermeture administrative de 12 mois cumulés sur 15, et les acteurs de la montagne, qui ont connu une saison blanche en 2020, ont enregistré une perte de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Malgré les dispositifs d'indemnisation exceptionnels - et unanimement salués - mis en place par le gouvernement pour maintenir à flot ces secteurs, leur situation financière et psychologique est aujourd'hui extrêmement précaire : les trésoreries sont au plus bas, l'endettement au plus haut (PGE à rembourser dès mars 2022) et des difficultés liées aux approvisionnements et à l'emploi pénalisent la reprise d'activité. De nouvelles restrictions visant à entraver leur activité pour lutter contre le covid-19 seraient insupportables et provoqueraient à coup sûr un effondrement destructeur pour l'économie et l'emploi dans le pays.

Pour l'ensemble de ces raisons, nos secteurs demandent au gouvernement d'accélérer la stratégie d'incitation vaccinale qui lui a permis jusqu'à présent de garder une longueur d'avance dans la lutte contre la propagation du coronavirus, de protéger des vies et de préserver l'économie et l'emploi. Malgré un taux de vaccination des plus élevés d'Europe (88,3% des français âgés de plus de 12 ans), encore 6 millions de personnes non vaccinées¹ se trouvent confrontées à un risque d'hospitalisation 9 fois plus élevé que les personnes vaccinées².

Ainsi, si de nouvelles restrictions sanitaires devaient être prises pour affronter cette 5ème vague de l'épidémie, nous demandons qu'elles visent prioritairement l'obligation vaccinale pour les personnes non vaccinées ne disposant pas de contre-indication médicale. Ces restrictions ne sauraient venir pénaliser les Français et les clients de nos secteurs qui ont fait le choix de la vaccination et qui, par esprit de responsabilité, reçoivent progressivement une troisième dose de vaccin permettant de lutter contre le variant Omicron.

Le gouvernement doit épargner les secteurs HCR, événementiel, sport et tourisme, qui ont le plus souffert des restrictions sanitaires depuis un an et demi. Nos secteurs pèsent collectivement plus de 10% du PIB français. A l'approche des fêtes de fin d'année, il nous faut maintenir une activité la plus normale possible, seule condition pour nos entreprises de retrouver l'aplomb nécessaire et participer à la relance de notre économie.

² drees.solidarites-sante.gouv.fr

¹ Lefigaro.fr